

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

1 - MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 - PLAN LOCAL D'URBANISME DE LANDERONDE - APPROBATION

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

La commune de Landeronde souhaite, adapter quelques éléments de son règlement d'urbanisme. Elle a donc engagé une procédure de modification simplifiée du PLU pour adapter notamment les règles relatives à la largeur des voies d'accès des habitations, à la hauteur des constructions en zones économiques, à l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives, à l'aspect architectural des habitations et des clôtures, à la possibilité de réaliser des piscines en zones agricoles et naturels, aux règles de stationnement des équipements publics et/ou d'intérêt collectif etc...

Le Bureau communautaire est appelé à tirer le bilan de la concertation et à approuver le projet de modification simplifiée du PLU Landeronde.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 18 VOIX POUR

2 - MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 - PLAN LOCAL D'URBANISME DE NESMY - APPROBATION

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

La commune de Nesmy souhaite adapter quelques éléments des règlements écrit et graphique. Elle a donc engagé une procédure de modification simplifiée du PLU pour adapter la règle d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques en zones 1AU et 1AUz, ainsi que la réglementation relative à la largeur des accès et des voies d'accès dans les zones 1u, 2u, 2Ub, AUi et A, et ajouter deux emplacements réservés sur les parcelles cadastrées section AB numéros 547p et 548 pour la réalisation d'une voie de desserte d'une future zone d'habitation, et sur la parcelle cadastrée section D numéro 360 pour la réalisation d'un équipement public.

Le Bureau communautaire est appelé à tirer le bilan de la concertation et à approuver le projet de modification simplifiée du PLU de Nesmy.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 18 VOIX POUR

3 - SPECTACLE DE NOEL SUR GLACE - PARTENARIAT ENTRE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION ET LA ROCHE-SUR-YON SPORTS DE GLACE

Rapporteur : Monsieur Christophe Hermouet

Il est proposé au Bureau d'approuver les termes d'une convention de partenariat avec l'association La Roche-sur-Yon Sport de Glace pour l'organisation d'un spectacle à l'occasion des festivités de Noël.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 18 VOIX POUR

4 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DES TERRES NOIRES

Rapporteur : Madame Annabelle Pillenière

Depuis plusieurs années, l'Institut Médico-Educatif des Terres Noires et la crèche Ramon à La Roche-sur-Yon organisent des rencontres entre les jeunes adolescents accueillis dans l'IME et les enfants de la crèche Ramon pour l'organisation de journées de rencontre, d'activités communes sur la médiation animale, d'activités partagées et de liens intergénérationnels.

Il est proposé au Bureau d'approuver les termes d'une convention avec l'institut médico-éducatif afin de définir les modalités de mise en œuvre de cette action ainsi que les engagements réciproques pour l'année 2025.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 18 VOIX POUR